

Conquêtes et invasions

La transmission des compagnies de théâtre

David Lavoie

Numéro 138 (1), 2011

Mission et transmission

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/63161ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lavoie, D. (2011). Conquêtes et invasions : la transmission des compagnies de théâtre. *Jeu*, (138), 112–115.

DAVID LAVOIE

CONQUÊTES ET INVASIONS

La transmission des compagnies de théâtre

CE QUI NE SE TRANSMET PAS DOIT ÊTRE CONQUIS

Aujourd'hui, il n'est plus suffisant pour un artiste d'être lui-même. Frédéric Dubois l'exprimait avec éloquence et conviction dans la lettre qu'il a rédigée en ouverture du récent *Plan d'action 2010-2012* de l'Association des compagnies de théâtre. Dubois formulait cette idée en parlant des « boîtes » auxquelles nos artistes sont obligés de se conformer. L'une de ces boîtes est l'énoncé d'un mandat artistique pour exprimer une vision du monde.

Nous pourrions reprocher aux artistes émergents de rédiger avec bien peu de précision le mandat de leur compagnie. En sortant des écoles de théâtre professionnel, la plupart d'entre eux auront le désir de produire un premier spectacle pour mettre à profit leur formation. La grande majorité se retrouvera à financer ladite création sans aucune aide gouvernementale, du moins en n'obtenant pas celle de leur partenaire « naturel » : les conseils des arts, qui n'ont plus, depuis longtemps, la capacité d'accueillir décemment les nouvelles générations.

Ces artistes seront néanmoins contraints de fonder une compagnie, pour gérer leurs projets, en ne sachant pas encore si cet outil leur sera utile à moyen ou à long terme. Certains d'entre eux finiront bien vite par préférer le rôle de pigiste et par mettre leur talent au profit d'organismes établis. Plusieurs en viendront à se réorienter vers d'autres disciplines artistiques ou d'autres secteurs d'activités, pour tourner le dos aux exigences de la vie d'artiste de théâtre. Quelques-uns, enfin, persévéreront en développant leur compagnie.

Il y a quelques années, le directeur d'une institution théâtrale me disait qu'il n'est pas possible d'empêcher un cœur d'aimer. Il me présentait cet argument pour me convaincre de la nécessité d'avoir autant d'écoles de formation artistique au Québec. Je me comptais chanceux alors d'avoir étudié en administration et de pouvoir poursuivre mes passions plus librement, sans me heurter personnellement à l'exclusion de mon milieu professionnel.

J'ai le privilège, actuellement, d'être en relation avec un grand nombre d'artistes de ma génération. Cela me confère un point d'observation assez exceptionnel, notamment en ce qui a trait à leur progression. Leur cheminement s'articule d'une manière ou d'une autre, mais ils sont tous en quête de leur vision artistique.

Mais qu'est-ce qu'une vision artistique ? C'est l'expression qui désigne le fil abstrait et sensible qui relie chacune des créations qui jalonne leur parcours. Pour parvenir à ce niveau de conscience de soi, il n'y a qu'un chemin : l'expérience, le vécu. Et c'est bien là une chose qu'une école de formation ne donne pas ! Aussi est-il inévitable que les jeunes artistes utilisent un vocabulaire très vaste, non contraignant, pour nommer le mandat de leur compagnie artistique. Mais il évoluera.



Il n'est donc pas si étonnant de trouver des énoncés de mandat comme ceux-ci : « Poser un regard contemporain sur nos zones d'ombre et de lumière à travers la parole d'auteurs qui font une démarche sans compromis », « Provoquer la rencontre entre artistes et publics de plusieurs horizons ou cultures pour comprendre et enrichir notre vision du monde et de nous-mêmes » ou « Diffuser des œuvres de création avec un souci de collaboration entre ses artisans ». Voilà qui parle avant tout du désir de faire du théâtre. Et on ne demandera tout de même pas à ces artistes de savoir qui ils sont avant même qu'ils aient essayé quelque chose !

Nous n'attendrons pas non plus de Wajdi Mouawad, de Robert Lepage ou de Brigitte Haentjens qu'ils créent à partir d'un autre matériau que ce qu'ils sont. Le mandat de leur compagnie ne saurait jamais devenir une barrière pour produire autre chose que ce dont ils sont capables. Nos meilleurs artistes ne se *badre*ront pas des énoncés de mandat de l'organisme qu'ils dirigent. Et leurs pairs n'exigeront pas autre chose de leur part.

En somme, ce que je dénonce ici, c'est notre négation de l'artiste, lorsque nous préférons évaluer sa « boîte », plutôt que la signification de son œuvre. Il m'apparaît bien plus nécessaire de nous interroger sur le propos des œuvres et sur la progression d'un artiste, ce que Brigitte Haentjens appelle la « dynamique artistique ».

Et j'en conclurai qu'une compagnie ne peut pas survivre à son fondateur. Elle ne le peut pas, puisqu'une démarche artistique est éminemment personnelle. Et elle ne le doit pas, parce que les artistes sont nombreux à travailler d'arrache-pied pour obtenir le soutien public qui leur permettrait de créer dans des conditions décentes et de progresser dans leur domaine.

David Lavoie (au centre, en haut), entouré des directeurs artistiques des compagnies résidentes Aux Écuries, qui en forment le comité artistique : Sylvain Bélanger, Olivier Choinière, Marcelle Dubois, Francis Monty, Olivier Ducas, Michel Lavoie, Annie Ranger et Marilyn Perreault.
© Alexis Chartrand.

Je n'ai malheureusement aucun doute sur ce que j'affirme ici. Être un artiste n'est pas un cadeau, alors on ne lègue pas une compagnie d'un artiste à un autre. Les subventions, les réseaux et la qualité s'acquièrent à force de persévérance. C'est là ce qu'il faut conquérir.

CE QUI SE TRANSMET DOIT ÊTRE ENVAHI

Les organismes qui possèdent des lieux méritent néanmoins une exception à cette règle. Un lieu est un actif pour la communauté théâtrale. C'est un outil pour les artistes. Et il mérite à ce titre d'être remis à la communauté artistique lorsque ses fondateurs cessent leurs activités. Les lieux sont d'ailleurs presque entièrement financés pas les fonds publics, ce qui justifie une telle assertion.

Il est fâcheux que lors du naufrage du Rideau Vert, il y a quelques années, le partenariat privé de Quebecor ait évacué la réflexion que la communauté artistique devait tenir sur l'avenir et le mandat artistique de ce théâtre. Les dons et commandites de Quebecor apparaissent bien marginaux en regard des investissements publics qui ont financé la fondation et la sauvegarde du lieu. Et je ne comprends toujours pas comment la direction artistique du Rideau Vert a été choisie, au cours de cette opération de relance. Il est tout aussi scandaleux que la direction artistique des lieux de théâtre ne soit pas soumise à des mandats d'une durée déterminée – de quatre ou cinq ans –, peut-être renouvelable une seule fois. La direction artistique des théâtres devrait être un privilège passager, un don de soi à la communauté sociale et artistique, un rôle

Un exemple pour le milieu théâtral : Olivier Kemeid (à droite) a cédé la direction artistique de l'Espace Libre à Philippe Ducros (ci-dessous), après un mandat de quatre ans, lors du lancement de la saison, en août 2010.
© Mathieu Rivard.





nécessairement empreint d'exigence. La vitalité des théâtres dépend de cette transmission. Nous le constatons clairement lorsque nous observons l'écologie artistique actuelle. Du coup, j'applaudis Olivier Kemeid qui a cédé sa place à Philippe Ducros à la barre d'Espace Libre, au terme d'un mandat de quatre ans. Et je souhaite vivement que cet acte serve d'exemple aux autres.

Les conseils d'administration de ces organismes peuvent être composés d'une majorité de gens d'affaires, si la société préconise leur participation au financement et à la gouvernance des théâtres. Ces organismes auraient néanmoins avantage à créer des espaces de réflexion et de dialogue en leur sein, pour que l'art théâtral qui s'y déploie évolue positivement. Si chaque théâtre avait sa famille artistique, affiliée par un *membership* ou une quelconque relation formelle et durable, nous verrions certainement apparaître un discours critique sur l'art, que nous n'avons plus. La succession des directions artistiques se ferait de surcroît tout naturellement, dans la continuité évolutive des mandats de ces théâtres. Les artistes se sentiraient partie prenante de leur communauté. Et un sentiment de responsabilité partagée – de coopération – verrait le jour. L'invasion est la seule avenue qui s'offre à nous.

Diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales, **David Lavoie** est directeur général et cofondateur du théâtre Aux Écuries, directeur administratif du Théâtre de la Pire Espèce et du Festival du Jamais Lu, et président de l'Association des compagnies de théâtre.

Le temps fort n'est pas derrière nous. Il est sur le sentier, devant. ■